

Avec Jean-Pierre Chevènement Pour un droit égal à la sécurité

Depuis 20 ans la délinquance augmente inéxorablement dans notre pays. L'attitude angélique de la gauche libérale-libertaire et les discours démagogiques de la droite ont favorisé la progression de la délinquance et transformé certains quartiers en zones de non-droit :

- Les victimes ne sont pas soutenues : plaintes non enregistrées, crimes non élucidés, trop de citoyens ont le sentiment d'être abandonnés à leur sort par l'Etat.
- Des délinquants de plus en plus jeunes : la perte de repères et le non respect de la loi ont fait progresser la délinquance chez les mineurs et favorisé la constitution de bandes parfois armées.
- Les peines prononcées ne sont pas exécutées : faute de moyens et de volonté, 1/3 des peines de moins de 6 mois ne sont pas effectuées : 30 000 condamnés échappent à toute sanction.
- Un accroissement des inégalités face au droit à la sécurité : c'est dans les villes





de banlieue et dans les quartiers populaires que la délinquance se développe le plus : vols, intimidations, voitures brulées, etc.

Cette situation est inadmissible!

Ce sont les fondements même de notre société qui sont atteints, et le lien de confiance entre l'Etat et les citoyens qui est menacé. Les désordres au sommet de l'Etat sont graves, c'est d'abord à cela qu'il faut remédier.

La délinquance peut être combattue efficacement à condition de s'en donner les moyens et de mobiliser l'ensemble des acteurs.

Il faut améliorer l'efficacité de la police :

- Une loi de programmation sur cinq ans pour mettre l'équipement et les effectifs de la police à la hauteur de la délinquance.
- Mobiliser les policiers sur leurs missions principales en les déchargeant des tâches qui ne sont pas directement liées à la prévention, à la protection et à la sécurité.
- Renforcer la présence de la police dans les villes et les quartiers difficiles pour assurer l'égalité entre les citoyens face à la sécurité.
- L'Etat doit réaffirmer son autorité par sa présence dans tous les guartiers (services publics, commissariats de quartier, etc.).

Il faut améliorer l'efficacité de la Justice :

- Réformer l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs pour abaisser l'âge de la majorité pénale. Aucun acte incivil ou violent ne doit rester sans réponse adaptée.
- Eloigner les mineurs délinquants multirécidivistes des guartiers où ils sévissent, et permettre leur placement dans des centres pour les éduquer et les former.
- Donner à la justice les moyens d'appliquer la loi.

Ne pas jeter sur la voix publique

BULLETIN À REMPLIR ET À RETOURNER MOUVEMENT DES CITOYENS

A www.mdc-france.org / info@mdc-france.org

9, rue du Faubourg-Poissonnière 75009 Paris (Tél: 01 44 83 83 00 | Fax: 01 44 83 83 20)

Nom & prénom :		
Adresse:		
Téléphone :	Courriel:	
Profession:		Date de naissance :
11010331011.		Date de Haissance.

JE SOUHAITE CONTACTER LE MOUVEMENT DES CITOYENS

JE SOUHAITE ADHÉRER AU MOUVEMENT DES CITOYENS

JE REJOINS LES COMITÉS DE SOUTIEN À JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

- J'AUTORISE QUE MON NOM SOIT PUBLIÉ
- JE N'AUTORISE PAS QUE MON NOM SOIT



